

Paroles mordantes... et consolatrices

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **95 (1967-1968)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-234749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

montain Francis Rais. Ce nouvel emblème est une réussite totale. Il avait pour marraines Mlle Elisabeth Stähli et la société sœur *Les Vieilles Chansons de Porrentruy*. C'est avec une joie indicible que nous avons revu cette sympathique société dans ses costumes diversifiés. C'est aussi avec une réelle émotion que nous avons apprécié ses charmantes productions, comme aussi ses danses ravissantes, telle *L'Escarpolette*, qui fut réclamée. Honneur aux dévoués et talentueux animateurs du groupe, MM. Denis Bédard, président, et Abner Sanglard, directeur.

Emerveillement général, lorsque le fanion fut présenté avec distinction par Mme la présidente devant les deux groupes réunis, tandis que s'échangeaient compliments et cadeaux, et que le chant final *La Marche des Drapeaux*, de Roger Châtelain, déchaîna l'enthousiasme et dut être repris !...

Ainsi prit fin une soirée des mieux réussies et des plus reconfortantes.

* * *

C'était bîn bé, qu'en dis-te, m'a v'ni çhoûeçhiaie dains l'aroye in aimi qu'était v'ni dâs bîn loin pou djoûeyi di concert, r'trovaie des coingnéchainces de Dlémont et Poërreintru, èt peus r'pâre l'air di paiyis pou rallaie de l'aivaint !... Pou mai pâit, ç'ât dînche aitot : de r'voûere et de rouëyi des tchaintous et des tchaintouses d'Aidjoûe, èt peus tos les âtres aivô, çoli m'é r'muè le tiûere et les gruattes pou in bon bout de temps. I vôs tire mon tchaipé en dyije de r'mèchiements, en aittendaint einne âtre occâsion de vôs aippiâdgie...

L'Aidjolat.

Sermons

— Monsieur le pasteur, vous faites de bien beaux sermons, mais il faut que je vous dise : pour les sermons, il n'y en a point à ma femme !

Résultats du concours de janvier-février 1968

Vingt-cinq envois justes ; douze faux !

Les erreurs le plus fréquemment commises l'ont été à la définition « a sa chambre à air », autrement dit « œuf ». On a mis « teuf », « neuf », « peuf », etc... Autres fautes à « peut supporter une charge » : « dos » et non « dai », « dam », et à « un soufflet peut le faire rougir » : Feu. Quelques « fer ». Une « cime » pour « site ». « C'est pour son point de vue qu'on le recherche » et un « na » au lieu de « ia »...

Voici comment s'établit la liste des douze gagnants après tirage au sort :

Mme Marguerite Bezençon, Lausanne.
M. Constant Dubosson, Troistorrents, Valais.
Mmes Jeanne Gendruz, Cuarny et Elaine Jaquinet, Morges.
Mme Marie-Louise Genton, Lausanne.
M. L. Giron, Curtilles.
M. Gilbert Tenthorey, Prévonnoloup.
Mme Marguerite Graf, Leysin.
M. Henri Turel, Le Fenalet, sur Bex.
Mme Marie Beaud-Pugin, Neirivue, Fribourg.
Me Henri Regamey, Vevey.
M. Paul Favrat, Prilly.
M. Fornage Benoît, Troistorrents, Valais.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 15 avril 1968, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron SA, rue de la Tour 8, 1004 Lausanne.

Faites-nous des « abonnés » payants.

Merci.

M. Rms.

Paroles mordantes... et consolatrices

Trois femmes peuvent garder un secret, pourvu qu'il y en ait deux de mortes.

Rien ne pèse tant qu'un secret ;

Le porter loin est difficile aux dames...

Et je sais même sur ce fait

Bon nombre d'hommes qui sont femmes !

L'homme est de glace aux vérités ;

Il est de feu pour les mensonges !